

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE LOCAL
DU 3 FEVRIER 2004

REDEPLOIEMENT DES EMPLOIS B ET C

En premier lieu, l'Administration a rappelé le contexte dans lequel se mettait en place l'outil pour 2004 :

- intégrer les 636 suppressions d'emplois prévus au PLF 2004.
- dissocier le plan de qualification ministériel 2003 (soit la suppression de 125 emplois de B et C transformés en emplois de A et la transformation de 265 emplois de C en B).

Les résultats.

Les départements à écarts positifs : 27 départements lors des publications théoriques de l'ORE se retrouvaient avec des créations d'emplois.

Au vu des résultats définitifs, seuls 3 d'entre eux verront ces créations appliquées et encore à hauteur de 15% du chiffre prévu au départ.

Quant aux autres, ils n'en bénéficieront pas. Selon la CP, et pour certains d'entre eux, le nombre de créations n'est pas significatif. De plus, toujours selon la Direction Générale, il n'est pas envisageable de créer des emplois qui risqueraient par la suite d'être remis en cause l'année suivante.

Les départements à écarts négatifs (624 emplois sur 74 départements): pour les départements subissant des suppressions d'emplois c'est à dire le reste, la direction a tenu compte de la capacité des départements à absorber ces suppressions. Pour cela, il a été tenu compte de l'impact des gains de productivité (fin de l'activité CNP : 600 emplois, fermeture de RF : 79 emplois, centre d'encaissement : 102 emplois).

Pour 34 départements, la totalité des suppressions prévues dans les résultats de l'ORE est appliquée (La Loire-Atlantique est dans ce cas là puisque les 6 suppressions prévues ont été retenues). Pour les autres soit 40 départements, la DGCP réalise partiellement son objectif avec la mise en place d'un plafonnement à hauteur de 3,5 % des emplois du département (ex des Ardennes - 17,15, définitif - 7).

Pour la Loire-Atlantique, la Direction rappelle les emplois bruts avant application des paramètres transversaux : 688,05 emplois.

Elle donne ensuite le détail de ces paramètres :

Paramètre transversal « personnel » (prise en compte le taux de rotation dans les mutations et le nombre des premières installations) : - 39,96 emplois.

Paramètre transversal « structure » (dimension moyenne des postes) : - 2,18 emplois.

Paramètre transversal « enjeux » : + 12,14 emplois.

Après application de ces paramètres (- 30 emplois au total), l'effectif se situe à 658 emplois soit 6 de moins que l'année passée (nombre de suppressions également retenues pour 2004).

Cela se traduit par la suppression de 12 emplois de C et l'implantation de 6 emplois de B.

L'Administration fait part ensuite à la commission de ses propositions de redéploiement. (voir tableau)

L'année dernière, la CGT avait refusé toute discussion sur l'outil ou sur une quelconque répartition ne voulant cautionner l'outil qui se mettait en place. Rappelons que l'ORE ne recense pas les charges mais sert bien à répartir les emplois mis à disposition et en diminution chaque année. (676 suppressions sont prévues pour 2005)

Pour cette année, la CGT ne cautionne pas plus l'ORE, elle a refusé de participer au vote. Pour autant, et sans vouloir participer à la répartition de « la misère », la CGT a souhaité avoir des explications sur les postes ou services laissés en sous effectifs. (les trésoreries de St Nazaire EH, St Nazaire Municipale, les services de la TG : la Formation, la Dépense, le Recouvrement)

Pour la Direction, ces postes ou services même en sous effectifs ne sont pas tous en difficultés. De toute manière indique-t-elle, sauf à déshabiller un autre poste ou service, elle n'a pas de moyens supplémentaires à disposition. Son objectif est de tendre vers la cible qui est l'effectif donné par l'ORE.

ORE 2003, ORE 2004, la finalité de l'outil qu'a combattu la CGT, reste la même. Il s'agit d'un outil dont l'objectif est d'être au service des suppressions d'emplois et de l'accélération des restructurations du réseau.

Dans les départements, les conséquences seront de plus en plus catastrophiques tant, sur la gestion des personnels que sur les conditions de travail.

VOTE

Pour : 6 Administration
Contre : 2 F.O.
Refus de vote : 1 C.G.T., 3 C.F.D.T.

PONTS NATURELS EN 2004

Suite au tollé suscité par la décision du TPG de ne pas accorder de ponts naturels pour 2004 et à la demande d'organisations syndicales, le TPG a accepté de réexaminer les possibilités restantes : le 21 mai et le 12 novembre 2004.

La CGT s'est largement exprimée sur le sujet lors du dernier CTPL (voir compte-rendu). C'est pourquoi elle a voté favorablement pour la proposition de pont naturel du 21 mai et s'est abstenue pour celle du 12 novembre 2004.

VOTE

Pont naturel du 21 mai : Pour : 6 Administration, 1 C.G.T., 2 F.O., 3 C.F.D.T.

Pont naturel du 12 novembre : Pour : 6 Administration, 3 C.F.D.T.
Abstention : 1 C.G.T., 2 F.O.

REDEPLOIEMENT DES EMPLOIS DE B ET DE C EN LOIRE-ATLANTIQUE

POSTE	Catégorie au 01/01/04	Effectif Situation au 31/12/02	2003		2004		Restructurations		PROPOSITIONS		
			ORE Net 2003	Effectif Situation au 31/12/03	ORE net 2004	Ecart net 2003-2004	ORE net 01/01/04	Effectifs	B	C	Total Effectifs au 01/01/04
NTES MUNICIPALE	TP	36	40,77	40	44,32	3,55			2	2	44
NANTES CHU	TP	30	28,54	29	29,11	0,57			1		30
NANTES LES PONTS	TP	22	16,46	19	15,98	-0,48	15,19	17	-1	-1	17
PAIERIE DTALE	TP	21	23,50	23	25,26	1,76			1	1	25
ST HERBLAIN	TP	16	14,74	15	14,55	-0,19	16,13	16	1		16
ANCENIS	RP	12	8,93	10	9,23	0,30	14,41	15	2	3	15
REZE	TP	9	7,66	8	7,75	0,09	10,58	11	1	2	11
BOUAYE	RP	8	5,69	7	6,60	0,91	4,8	5	-1		6
ST ETIENNE	RP	7	5,94	6	6,32	0,38	4,56	5		-1	5
AIGREFEUILLE	RP	6	5,13	6	4,26	-0,87				-1	5
PAIERIE REGIONALE	TP	5	8,75	7	10,18	1,43				2	9
MACHECOUL	P	4	3,40	4	3,34	-0,06	6,58	7	1	2	7
MOISDON	P	4	3,32	4	3,01	-0,31				-1	3
LEGE	P	3	2,47	3	2,65	0,18			-1	-2	0
VARADES	P	3	2,27	3	2,24	-0,03			-1	-2	0
RIAILLE	P	2	1,69	2	1,72	0,03				-2	0
St MARS	P	2	1,52	2	1,42	-0,10				-2	0
TOTAL ARROND NANTES									5	0	193
LA BAULE	TP	14	11,77	14	11,47	-0,30			-1		13
ST NAZAIRE MUNI	RP	12	15,49	13	15,00	-0,49			1		14
GUERANDE	RP	11	8,73	9	8,60	-0,13			1	-1	9
ST NAZAIRE EH	TP	10	16,91	13	16,31	-0,60			1	1	15
PORNIC	RP	8	6,85	7	7,14	0,29	9,39	10	1	2	10
PAIMBOEUF	RP	8	7,01	8	6,81	-0,20				-1	7
MINDIN	RP	7	6,51	7	6,21	-0,30				-1	6
BOURGNEUF	P	4	3,45	4	3,46	0,01			-2	-2	0
TOTAL		74	76,72	75	74,99	-1,73			1	-2	74
RF ST NAZAIRE		12	10,90	11	9,88	-1,02			-1		10
conseillers financiers		2		2					-1	-1	0
TOTAL ARROND SAINT NAZAIRE									-1	-3	84
Dépenses Etat	20	26,08	22	28,10	-0,64				1		23
Comptabilité Caisse	19	18,78	18	18,41	-2,11				1	-2	17
(Clients assurance)									-5	-2	
Personnel 9	13	11,17	13	12,36	0,02				1	-1	9
Matériel 4									2	-1	5
Liaison rémunérations	38	37,67	38	40,06	-1,40				1	-2	37
Pensions	20	20,93	20	21,85	-1,14				1	-1	20
TOTAL TRESORERIE GENERALE									2	-9	111
TOTAL DEPARTEMENT									6	-12	

Les représentants au C.T.P.L.	Christian DENIEAU Christophe ANDRE Alain NEVEU	TG Nantes - service Personnel Trésorerie Saint Herblain Equipe de Renfort de Saint Nazaire
--------------------------------------	--	--

Permanence C.G.T. tous les mardis de 13 à 15 h
Trésorerie Générale - local syndical C.G.T. - tél : 02 40 20 74 25 - cgt.044@cp.finances.gouv.fr
Site Intranet : <http://magellan/syndicats/044/cgt/accueil.htm>